



Le réseau d'inclusion culturelle proposée par le Service Culture inclusive de Pro Infirmis a reçu des personnes, avec et sans handicap.

## Expertise FALC au service de l'inclusion culturelle

Le Service Culture inclusive de Pro Infirmis crée des communautés d'intérêts régionales dans plusieurs cantons. A Neuchâtel, la première rencontre a eu lieu en septembre pour discuter de l'accessibilité des lieux culturels du canton. Angelica Vouga, Florian di Cesare et Jérémy Wäfler, des expert·e·s en Facile à lire et à comprendre (FALC), nous donnent leur impression et expliquent leur travail dans le milieu culturel.

Texte: Anne-Sophie Ledermann – Photos: Pro Infirmis – Service Culture inclusive

Depuis 2017, cinq personnes en situation de handicap mental reliées à la fondation Les Perce-Neige travaillent en tant qu'expert·e·s FALC. Angelica Vouga, Florian di Cesare et Jérémy Wäfler en font partie. Après avoir suivi des cours pour comprendre leurs droits et leurs devoirs, pour apprendre à les défendre et à prendre la parole en public, les expert·e·s ont collaboré avec plusieurs institutions culturelles dans le canton de Neuchâtel et sont de plus en plus sollicité·e·s. «Les lieux culturels veulent être inclusifs mais ils ne savaient pas comment faire. Nous, on est là pour les accompagner dans leur démarche, on est là pour les aider. Ça les rassure», explique Véronique Mooser, responsable des animations socioculturelles aux Perce-Neige. Une fois par mois, elle coordonne des séances avec le groupe d'expert·e·s FALC qui font un suivi complet pour chaque prestation. L'équipe corrige les textes des lieux culturels partenaires, par exemple des livrets d'exposition. Elle conseille également sur le format le plus adéquat à adopter – c'est-à-dire la manière dont le texte doit être présenté et mis à disposition pour rendre l'information la plus digeste possible. Florian di Cesare est très au clair quant à l'utilité de son travail: «Les gens qui prennent les textes en FALC ne sont pas forcément en situation de handicap, ce sont aussi les personnes âgées, les enfants. C'est tellement plus

simple, plus compréhensible.» Les expert·e·s ont aussi exercé en tant que guide FALC lors d'une visite guidée au Jardin botanique. Une tâche plus compliquée pour Florian di Cesare: «La visite orale, c'est encore différent. J'ai trouvé que c'était plus difficile. Il faut être plus attentif, plus concentré. Il y a plus de bruit.»

Fort·e·s de leur expérience, les cinq expert·e·s se sont sérieusement intéressé·e·s au réseau d'inclusion culturelle proposé par le Service Culture inclusive. Malheureusement, les places étaient limitées. «Ils ont dû batailler, tout le monde voulait y aller, alors ils ont dû argumenter. Ils étaient censés être que deux, finalement ils étaient quatre...», sourit Véronique Mooser. Sur la question de la motivation, nul doute ne laisse à l'entrain de Jérémy Wäfler: «J'adore ça», s'exclame-t-il. Angelica Vouga s'investit pour rendre service aux personnes en situation de handicap, mais pas seulement: «Pour que ce soit plus simple dans les musées ou d'autres lieux culturels. Pour que ce soit plus facile à comprendre pour les personnes en situation de handicap, mais pour toutes les autres personnes aussi.» Florian di Cesare partage cette vision. Il porte un regard très lucide sur sa position: «Moi, je suis en situation de handicap non visible. Ça m'aide parce que je comprends les personnes en situation de handicap dif-

féremment, je les vois différemment par rapport aux personnes sans handicap. Je suis pair-aidant. Ça me motive.»

### Un constat difficile à accepter

Le 26 septembre dernier, le premier atelier a eu lieu. La séance a démarré par un speed dating: dix tours de trois minutes pour que les trente participant·e·s puissent faire connaissance. «Ça allait vite et il y a des gens qui ne parlaient pas assez fort», raconte Angelica Vouga. Comme le souligne Florian di Cesare, c'est un exercice qui sort de l'ordinaire: «C'est quelque chose qu'on devrait faire plus souvent. Quand on se voit face à face, ce n'est pas la même chose que quand on est en groupe. On doit se regarder dans les yeux, parfois c'est intimidant. Alors il faut déjà être fort en soi.» Puis, trois groupes de discussion ont été créés pour favoriser l'échange. Les discussions portaient sur les besoins et les compétences existantes en termes d'accessibilité. Deux autres ateliers auront lieu d'ici la fin de l'année, il est donc encore trop tôt pour tirer des conclusions. Cependant, le constat a été amer pour Florian di Cesare: «J'ai l'impression que certaines personnes font des choses pour inclure les personnes en situation de handicap mais on leur met des bâtons dans les roues et elles ne peuvent pas aller plus loin. C'est quelque chose d'important mais on ne leur donne pas assez de moyens. Ça m'a choqué.» Son émotion est encore vive, notamment lorsqu'il relève que beaucoup de choses sont mises en place pour d'autres problématiques, mais que trop peu de moyens sont alloués à l'accessibilité culturelle.

Nicole Grieve, responsable du Service Culture inclusive, fait la même observation: «Il y a très peu de soutien financier public pour les acteurs culturels, qui doivent souvent faire appel à des fondations pour financer leurs projets d'accessibilité. Nous nous engageons pour que les collectivités publiques, et particulièrement les Services de la culture, établissent des stratégies et des budgets pour l'accessibilité.» Néanmoins, le problème n'est pas que financier selon elle: «Cela commence avec un manque de sensibilisation. On a l'impression que le handicap ne concerne que quelques personnes, on en a une image très négative et on ne reconnaît pas les compétences des personnes avec un handicap... De plus, dans les lieux culturels, il n'y a souvent personne en charge de l'accessibilité. En conclusion, les budgets n'augmentent pas, il n'y a pas de politique culturelle et il y a peu de gens qui ont peu de temps»; des conditions en effet peu propices à faire avancer la cause.

### Une tendance encourageante malgré tout

Pour favoriser le partage et la mise en réseau, les acteurs du domaine de la culture et du handicap du canton et de la région seront invités à participer à une rencontre régionale le 30 janvier 2023, qui conclura les trois ateliers. La communauté va y présenter ses recommandations, qui seront aussi partagées avec la préposée cantonale à l'inclusion de personnes vivant avec un handicap et avec les Services de la culture du Canton et des Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, qui soutiennent le projet. Après cela, les participant·e·s décideront de l'avenir du réseau. «Je pense que des liens seront créés entre les lieux culturels et les personnes en situation de handicap et



Trois minutes pour faire connaissance, un exercice qui relève du challenge.



Grâce notamment à l'interprétation en langue des signes, au langage parlé complété, à la description d'éléments visuels, au FALC, les ateliers sont accessibles à tout le monde.

que ça va émulsionner pour davantage de collaboration. On aura encore plus de travail», suppose Véronique Mooser. «J'espère!» réagit sans attendre Angelica Vouga avec un large sourire.

Ces dernières années, les expert·e·s FALC ont été très médiatisé·e·s. Les demandes de corrections sont en augmentation. De plus en plus de médiateur·trice·s du domaine culturel prennent des cours pour se familiariser avec le FALC. Le projet a démarré au Tessin en 2020, puis il a été étendu en Suisse orientale et à Neuchâtel en 2022. Il sera encore réalisé dans le canton de Zurich. Finalement, malgré des barrières encore importantes dans le domaine de la culture, la tendance vers plus d'accessibilité est encourageante. ■